

Calendrier des opérations électorales 2022-2023

Elections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'écoles

Pour l'année scolaire 2022-2023, les élections se tiendront le vendredi 7 octobre 2022 ou le samedi 8 octobre 2022.

		Scrutin du vendredi 7 octobre 2022	Scrutin du samedi 8 octobre 2022
Réunion d'information des familles 	Dans les quinze jours qui suivent la rentrée scolaire	du 1er au 15 septembre 2022	
Etablissement de la liste électorale	Vingt jours avant l'élection	Vendredi 16 septembre 2022 minuit	Samedi 17 septembre 2022 minuit
Date limite de dépôt des candidatures	Dix jours francs avant le scrutin	Lundi 26 septembre 2022 minuit	Mardi 27 septembre 2022 minuit
Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté	Huit jours francs avant l'ouverture du scrutin	Mercredi 28 septembre 2022 minuit	Jeudi 29 septembre 2022 minuit
Date limite de remise ou d'envoi du matériel de vote aux parents	Six jours avant le scrutin	Vendredi 30 septembre 2022 minuit	Samedi 1er octobre 2022 minuit
Scrutin		Vendredi 7 octobre 2022	Samedi 8 octobre 2022
Tirage au sort éventuel effectué par le directeur d'école	Dans un délai de cinq jours ouvrables après la proclamation des résultats		
Contestations sur la validité des opérations électorales		Dans un délai de cinq jours à compter de la proclamation des résultats	
Saisie des résultats par les directeurs d'écoles sur l'application ECECA		Du vendredi 7 octobre 2022 au lundi 10 octobre 2022 inclus	